



**Utiliser les outils numériques de nos élèves**

# « VADE-MECUM BYOD ET EPS »

Vous retrouverez au sein de ce Vade-mecum l'ensemble des éléments pour se lancer dans le cadre de l'enseignement de l'EPS dans l'utilisation des BYOD à caractère pédagogique.

Ce travail a été réalisé dans le cadre des TraAm 2018-2019.

Réalisation : Antoine MAURICE (IAN EPS de l'académie)

# Sommaire

- **Le cadre juridique et les démarches qui en découlent.**
- **Pourquoi utiliser les téléphones mobiles des élèves ?**
- **Conseils pratiques et exemples d'utilisation.**

*Précisons que ce vade-mecum est appelé à évoluer et nous restons ouvert à toutes remarques pour le faire évoluer.*

# Le cadre juridique et les démarches qui en découlent.

*Au sein de cette rubrique nous verrons que suite à la loi du 3 août 2018 le téléphone portable est interdit dans les écoles, collèges et encadré en lycée, toutefois l'utilisation à caractère pédagogique reste bien évidemment possible.*

## Interdiction du portable, un cadre juridique

La loi relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire modifie l'article L. 511-5 du Code de l'éducation qui dispose désormais que :

*« **L'utilisation d'un téléphone mobile** ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques **par un élève est interdite** dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges et pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de leur enceinte, **à l'exception** des circonstances, notamment les **usages pédagogiques, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur l'autorise expressément.***

*Dans les lycées, **le règlement intérieur peut interdire l'utilisation** par un élève des appareils mentionnés au premier alinéa dans tout ou partie de l'enceinte de l'établissement ainsi que pendant les activités se déroulant à l'extérieur de celle-ci.*

*Le présent article n'est pas applicable aux équipements que les élèves présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant sont autorisés à utiliser dans les conditions prévues au chapitre I<sup>er</sup> du titre V du livre III de la présente partie.*

***La méconnaissance des règles** fixées en application du présent article **peut entraîner la confiscation de l'appareil** par un personnel de direction, d'enseignement, d'éducation ou de surveillance. Le règlement intérieur fixe les modalités de sa confiscation et de sa restitution. »*

# Des exceptions conditionnelles : préciser les lieux et les circonstances

Concernant les interdictions conditionnelles, **la loi permet de prévoir des circonstances, notamment les usages pédagogiques**, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur autorise expressément l'utilisation d'un téléphone portable par les élèves. Il s'agit bien de conditions cumulatives : le règlement intérieur devant préciser tout à la fois des circonstances et des lieux.

**Il appartiendra désormais aux établissements de mentionner dans leur règlement intérieur**, non plus les lieux où l'utilisation des téléphones mobiles par les élèves est interdite, mais les circonstances et **les lieux dans lesquels les élèves peuvent, le cas échéant, utiliser leur téléphone mobile.**

Cette disposition relève d'un caractère exceptionnel, le règlement intérieur ne pouvant déroger entièrement au principe d'interdiction posé par la loi.

## Inscrire l'usage pédagogique dans le règlement intérieur.

L'inscription du cadre d'utilisation et des lieux de ces derniers est un **passage obligatoire** et représente le seul frein à l'usage du téléphone des élèves, à caractère pédagogique. Toutefois, notamment dans le cadre de l'EPS, cette démarche ne dispense pas des questions relatives au droit à l'image qui pourrait être utilisé.

Notons que l'établissement peut également mettre en place un service de dépôt des téléphones afin d'éviter tout problème en dehors des horaires et lieux d'utilisation du téléphone.

# Pourquoi utiliser le téléphone mobile des élèves ?

Au sein de cette rubrique nous avons voulu vous proposer 8 raisons pour utiliser le téléphone mobile des élèves en EPS.

- 1) La première raison est en lien direct avec l'apport du numérique dans les apprentissages des élèves, notamment via le rôle des images et de la vidéo. En effet, l'image représente une preuve support de l'analyse de sa production.
- 2) Autre point important la possibilité de permettre le travail collectif au sein de la classe mais également en dehors (entre les séances)
- 3) Permettre aux élèves de garder des traces de leurs activités et de recueillir plusieurs indicateurs (exemple de l'EPS Box)
- 4) Continuité et augmentation du temps scolaire en dehors de la leçon.
- 5) L'école reste insuffisamment équipée concernant les outils numériques et cet équipement représente un coût conséquent et avec une obsolescence importante sur 3/4 ans. Dès lors, utiliser le téléphone des élèves représente une économie substantielle de moyens pour l'école et permet aussi des usages plus fréquents et plus nombreux.
- 6) Se décharger des problématiques logistiques vite chronophages. (mise à jour, gestion, répartition au sein de l'équipe, plateforme)
- 7) Sortir l'élève de ses usages classiques du téléphone (réseaux sociaux, Youtube) pour en faire une aide à ses apprentissages. Souvent les élèves n'utilisent que 10 à 15% du potentiel de leur téléphone mobile
- 8) Accéder à des réseaux permet de relever des informations en direct (téléphone avec envoi de SMS ou 4G, GPS)

# Exemples d'utilisation et conseils pratiques.

*Nous vous proposons ici quelques exemples d'utilisation des téléphones des élèves en EPS. Egalement, se lancer dans l'usage des téléphones mobiles des élèves peut aussi être semé d'embûches et transformer la volonté de se lancer en moment compliqué. Pour cela nous vous avons préparé quelques conseils pratiques*

## Exemples d'utilisation

### QRCode en randonnée sportive ou en Course d'orientation

Les QRcode permettent de générer (hors connexion 3G ou 4G) des sms lorsqu'on les scannent. Ainsi, d'un point de vue sécuritaire, l'enseignant peut savoir à n'importe quel moment où se trouvent ses élèves. Toutefois, il est également possible de dépasser cet aspect pour tendre vers les apprentissages moteur. Par exemple, en relevant les temps entre chaque QRcode pour percevoir les difficultés ou réussites rencontrées par les élèves.



### Analyser sa motricité avec HudlTechnique

HudlTechnique est une application présente sur l'ensemble des plateformes qui permet de proposer une analyse d'une vidéo avec une option ralenti mais également la possibilité de faire plusieurs annotations. Ces dernières sont de véritables analyses et permettent à l'enseignant de repérer si l'élève arrive à analyser sa motricité et celle d'autrui.



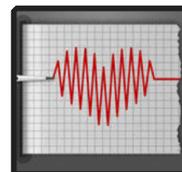
### Accéder à son tracé GPS

Une multitude d'applications permettent d'obtenir son tracé GPS que ce soit sur une course d'orientation ou en randonnée. Dès lors, il est facile de connaître ses allures mais également de percevoir ses déplacements et les éventuelles erreurs commises lors de son activité.



### Cardiofréquence mètre

Une multitude d'applications permettent de prendre sa fréquence cardiaque avec une très bonne justesse. Plus besoin de commander 30 cardiofréquence-mètre et de les nettoyer entre chaque utilisation.



### Accéder à ses dépenses énergétiques quotidiennes

Plusieurs applications permettent d'accéder à ses dépenses énergétiques quotidiennes ou d'enregistrer ses exercices. Ces indicateurs permettent sous forme très ludique d'accéder à des trophées ou autre. De plus, son activité peut être comparée au sein d'un groupe, sous forme de défi.



## Se situer avec l'EPSBox en EPS

L'EPS Box permet de connecter une multitude de téléphones au sein d'un réseau et d'accéder à un site conçu par vous même. Il est ainsi possible d'accéder à des documents, ou de remplir ses performances, d'avoir un suivi sur ses performances.



## Conseils pratiques

- Rappeler l'importance d'avoir un appareil chargé avant la séance.
- Prévoir une batterie avec plusieurs ports usb afin de proposer une possibilité de recharge aux élèves.
- Si utilisation d'une application, importance d'anticiper le téléchargement de l'application
- Anticiper les problèmes de stockage car souvent les appareils ont peu de capacité (volonté des fabricants)
- Eviter de rentrer dans les histoires de plateformes, en vérifiant l'existence de l'application sur l'ensemble de ces dernières ou penser à une solution tel que l'EPSBox.
- Eviter l'utilisation d'un wifi établissement car souvent le proxy rend les connexions très compliquées et longues.

## **Bibliographie**

### **Interdiction téléphone**

<https://eduscol.education.fr/cid133011/vademecum-interdiction-de-l-utilisation-du-portable.html>

### **Service public : vos droits**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34038>

### **Expérimentations**

QR code et randonnée sportive : Expérimentations TRAAM EPS 2018-2019 académie de la Réunion

Tracé GPS et Course d'orientation : Expérimentations TRAAM EPS 2017-2018 académie de la Réunion

EPS Box et EPS : Expérimentations TraAM EPS 2018-2019 académie de la Réunion

Accéder à ses dépenses énergétiques quotidiennes : Expérimentations TraAm EPS 2017-2018 académie de la Réunion.

Lien : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/eps/article-eps/news/detail/News/traam.html>